



Compte rendu de la séance du mardi 19 octobre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-neuf octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué par courrier daté du 12 octobre 2021, s'est réuni à 19 heures 00 dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Centrès, sous la présidence de Madame Nadine VERNHES

Etaient présents : Madame Nadine VERNHES, Monsieur Pascal SERMET, Madame Edith GAUBERT, Monsieur André LAURAS, Monsieur Guilhem CABROL - REVEL, Madame Françoise BESSIERE, Monsieur Régis BARRIA, Monsieur Pierre COUDERC, Monsieur Jérôme REY, Monsieur Jacques GENIEYS

Représenté(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire : Monsieur CABROL - REVEL Guilhem

- * Adhésion de la commune de Saint Izair au Syndicat Mixte des Eaux Levezou-Ségala
- * Devis de reliure pour le registre des arrêtés 2019-2020
- * Devis du mur d'enceinte du cimetière de Taurines
- * Départ d'un locataire à l'école de Tayac, prévision des travaux
- * Attribution de compensation voirie, révision PLUI, accueil de loisirs
- * RIFSEEP (CIA et IFSE)
- * Avancement du projet "Château de Taurines"
- * Avancement des projets RD Taurines et place de Tayac
- * Assainissement et enfouissement lignes électriques de Centrès
- * Dossier Brugier/Mahieu
- * Date à planifier pour réunion CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- * Questions Diverses

Le compte rendu de la séance du 09 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Adhésion commune Saint Izair au Syndicat Mixte des Eaux Levezou Ségala : (DE_2021_039)

Madame le Maire expose au conseil que le comité syndical du Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA, par délibération en date du 13 septembre 2021, a accepté l'adhésion de la Commune de Saint Izair.

Madame le Maire indique qu'il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion de la commune de SAINT-IZAIRE au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA

Le conseil municipal, considérant les statuts du Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de SAINT IZAIRE au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU

Reliure des Arrêtes 2019-2020 : (DE_2021_040)

Madame Le Maire informe le conseil du montant du devis de la Relière du Limousin pour poursuivre les travaux de reliure des registres des Arrêtes couvrant la période de l'année 2019 à 2020 pour 123.22 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cet achat

Approbation devis mur d'enceinte du Cimetière de Taurines : (DE_2021_041)

Madame le Maire informe le conseil sur la nécessité d'entreprendre des travaux de réparation du mur du cimetière de Taurines qui s'effondre.

Deux devis ont été réalisés par l'entreprise Florido et l'entreprise Thubière. Cette dernière est retenue à l'unanimité avec un montant de 4920 €

Madame le Maire devra interroger le syndicat mixte des Eaux Levezou Segala pour vérifier qu'une canalisation ne passe pas le long du mur.

Départ locataire

Un locataire de l'école de Tayac nous a donné son préavis pour un départ au 20 décembre 2021. Une visite préalable à l'état des lieux sera faite après le 15 novembre.

Il faudra prévoir de refaire la cage d'escalier (faire une dalle)

La salle du bas est à revoir. Il faut aussi prévoir de casser la salle de bain des combles.

Les employés communaux feront les travaux.

Modification de l'Attribution de Compensation de la Commune relative aux charges de la Voirie à partir de l'exercice 2022 : (DE_2021_042)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la notification faite par Madame la Présidente de Pays Ségali Communauté, du rapport n°3 établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, qui s'est prononcée en faveur de la modification du transfert de charges, liée aux travaux de voirie, et par voie de conséquence, de l'attribution de compensation de la Commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert de charges voirie de la Commune pour un montant de 20 % en fonctionnement, soit 16649.59 € et 80 % en investissement, soit 86560.59 € à partir de l'exercice 2022 pour un montant total de 103 210.18 €

Modification de l'Attribution de Compensation de la Commune relative aux charges de modifications du PLU en 2021 : (DE_2021_043)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la notification faite par Madame la Présidente de Pays Ségali Communauté, du rapport n°1 établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, qui s'est prononcée en faveur de la modification du transfert de charges, liée à la modification du PLU en 2021, et par voie de conséquence, de l'attribution de compensation de la Commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'intégration de 928 € de transfert de charges, lié à la réalisation en 2021 de la modification du PLU de la Commune.

Modification de l'Attribution de Compensation de la Commune relative aux charges des Accueils collectifs de mineurs en 2021 et les années suivantes : (DE_2021_044)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la notification faite par Madame la Présidente de Pays Ségali Communauté, du rapport n°2 établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, qui s'est prononcée en faveur de la modification du transfert de charges, liée au fonctionnement des Accueils collectifs de mineurs, et par voie de conséquence, de l'attribution de compensation de la Commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'intégration de 812,80 € de transfert de charges, lié au fonctionnement en 2021 des accueils collectifs de mineurs. Elle approuve également, à partir de 2022, l'application d'un coût fixe par journée/enfant de 11,84 € au nombre de journées/enfants .

RIFSEEP Modification CIA : (DE_2021_045)

Madame le Maire propose au conseil la modification du montant du CIA (*complément Indemnitaire Annuel*) versé en fin d'année aux agents.

Dans un souci d'équité, il sera uniformisé à compter de décembre 2021.

Cadre d'emplois	Groupe	Emploi	Montant maximum individuel annuel IFSE
Adjoint administratif territoriaux	Groupe 1	Secrétaire de mairie	500 €
Adjoint administratif territoriaux	Groupe 1	Secrétariat agence postale communale	300 €
Adjoint technique	Groupe 1	Espaces verts, bâtiments communaux	500 €

Avancement du projet "Château de Taurines"

Mr Philippe TERRAL a proposé de faire gracieusement l'avant projet de la réhabilitation des annexes du Château. L'avant projet s'argumenterait de la façon suivante :

* Atelier à refaire à l'identique

* Petite maison : la rénover à moindre coût afin d'en faire une billetterie avec un bureau pour l'association

* Grange : Rez de chaussée à réhabiliter en coin cuisine, toilettes et salle de réunion. Etage à réhabiliter avec 3 chambres, salle de bain et wc et une grande salle.

La grange serait réaménager de façon à servir de gîtes lors des expositions ou lors de manifestations.

Avancement du projet "Coeur de village RD Taurines - Place de Tavac"

La municipalité a lancé un appel d'offres concernant le projet Coeur de Village. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 29 octobre. La date d'ouverture des plis se fera le 4 novembre à 10 h.

Assainissement et enfouissement des lignes électriques de Centrès"

Suite aux rapports d'analyses des lagunes effectués par la mission Environnement, une vidange de la station de Ginestet est prévue le Jeudi 21 octobre 2021. Le coût de cette intervention est de 1635 € HT, comprenant le pompage et nettoyage des fosses, nettoyage de la chasse d'eau et le filtre à pouzzolane

Enfouissement lignes électriques : rien dans le CR manuel

Chemin rural "La Malénie" : (DE_2021_046)

Suite au désaccord existant entre Monsieur et Madame Fabien BRUGIER et Monsieur et Madame MAHIEU. Le conseil municipal décide à l'unanimité de conditionner la vente du chemin rural au bornage de la limite de propriété de la maison de Mr et Madame MAHIEU au dit chemin.

Reprise contrat de Maîtrise d'Oeuvre Travaux Assainissement : (DE_2021_047)

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de reprendre le contrat de maîtrise d'oeuvre signé avec le cabinet Merlin en 2018 pour les travaux d'assainissement afin de poursuivre la rénovation du réseau.

Réunion CCID : date à planifier

La date de la réunion CCID aura lieu le Lundi 8 novembre à 10 h. Les commissaires titulaires seront convoqués par courrier, ainsi que Mr Samuel MARTIN du Cadastre à Rodez

Questions diverses

Les chasseurs de Taurines/Tayac demandent s'il y a possibilité d'aménager le vestiaire du terrain de foot de Taurines en salle de réunion.

A priori pas d'opposition. Toutefois, il conviendra de préciser leur demande exacte. Le lieu devra servir uniquement à un rassemblement pour les réunions de l'association

La séance est levée à 23h30